



## Titre de séjour étudiant

-----  
Par Sami

Bonjour tout le monde, mon titre de séjour étudiant expire le 20 octobre 2020, j'ai trouvé une inscription dans un Master en rentrée décalée qui commence Mars 2021 et termine en août 2021. Pensez vous que la préfecture va renouveler ?

-----  
Par chance

entre le 20 octobre 2020 et le 21 mars 2021 que comptez-vous faire si vous aviez la possibilité de rester en France?

-----  
Par Sami

Je travaillerais chez Amazon en préparation de commandes histoire de financer un peu mes études après en mars normalement mes 964 heures  
Sont terminés, je reprendrais mes études comme d'hab.

-----  
Par chance

je me suis trompée dans les dates mars 2021 et non pas septembre 2021

"expiration de la carte de titre de séjour étudiant

Les étudiants constituent le premier flux migratoire en France avec près de 91 500 titres de séjour étudiant délivrés en 2019, contre 82 580 en 2018. Pour entrer en France et y faire des études, vous devez demander un visa long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) valable de 4 mois à 1 an. Après ce délai, il est possible de demander une carte de séjour temporaire valable 1 an. Par la suite, vous pouvez demander une carte de séjour pluriannuel, mention étudiant.

Quoi qu'il en soit, si vous souhaitez continuer à étudier en France alors que votre titre de séjour expire bientôt, vous êtes tenu de demander son renouvellement en préfecture 2 mois avant la date d'expiration"

-----  
Par Sami

Oui effectivement, je suis en France depuis 6 ans j'ai obtenu ma Licence juste l'année dernière et la j'entre en Master 1 dans une École à Lyon qui débute en Mars 2021 et qui se termine en août 2021 après je reprends en septembre 2021 en Master 2, c'est juste que j'ai choisi une rentrée décalé, et pas une rentrée normale.